

La culture et le travail du lin dans la vallée de l’Oise XVII^e-XIX^e siècles

Aujourd’hui engloutis sous les eaux de la ballastière, les anciens rouissoirs de Moy furent longtemps liés à la culture et à l’industrie du lin. Source d’une main-d’œuvre abondante, cette activité a largement participé au développement vital de toute une partie de la vallée de l’Oise. Cherchons à en comprendre le pourquoi et le comment.

La France a connu un accroissement démographique important au cours du XVIII^e siècle. D’après les dénombrements effectués en 1709 et 1713, les dix sept communes du canton de Moy auraient compté de 6 000 à 6 500 habitants. Or le préfet Dauchy en a comptabilisé 10 731 en 1802 (1), soit une augmentation d’environ 70 %. Même si on nuance quelque peu la brutalité de tels chiffres, on est bien obligé de reconnaître une forte progression démographique. Du coup se posait de façon cruciale le difficile problème des moyens d’existence.

Par ailleurs, les ruines du siège de Saint-Quentin en 1557 ont durement affecté l’industrie lainière jusqu’alors florissante. Le tissage de la toile était pratiqué de longue date dans plusieurs contrées, mais n’avait pas encore pénétré le Saint-Quentinois qui se trouvait dans une période difficile.

Deux événements concomitants ont favorisé l’implantation du lin dans la région de Saint-Quentin et principalement dans la vallée de l’Oise : un voyage du seigneur de Moy en Flandre et les persécutions religieuses dans les Pays-Bas espagnols.

Charles, marquis de Moy et gouverneur de Saint-Quentin, accompagna à la fin du XVI^e siècle la reine Marguerite de Valois, femme d’Henri IV roi de France et de Navarre, dans l’excursion qu’elle fit aux eaux de Spa. En parlant de la reine Charles Gomard écrit : «Le véritable motif de son voyage était le désir qu’elle avait de préparer les voies à son frère le duc d’Anjou pour s’emparer des Pays-Bas, dont les peuples étaient de plus en plus fatigués de la domination espagnole» (2). Était-ce exact ? Là n’est pas notre propos aujourd’hui. Toujours est-il que Charles de Moy remarqua les beaux lins récoltés et la grande habileté des ouvriers flamands. «A son retour en France, il fit venir du pays de Flandre des liniers à Moy et établir, dans la prairie du village, des routhoirs à eau courante, comme il en avait vu dans les Pays-Bas» (3).

(1) Dauchy : Statistiques du département de l’Aisne 1802.

(2) Ch. Gomard : Études Saint-Quentinoises, tome III, p. 157.

(3) Ch. Gomard : Études Saint-Quentinoises, tome V, p. 233.

Mais un autre événement est à souligner ici. Dans les Pays-Bas espagnols, le roi Philippe II persécutait cruellement ceux de ses sujets qui se déclaraient protestants, les contraignant à l'exil.

Vers 1570, «l'un d'eux, Armand Crommelin, originaire d'Ingelmunster et marchand de toiles à Courtrai, chercha un refuge en France, et vint à Saint-Quentin. Il trouva une ville ruinée par le siège de 1557, sans ressources, car son commerce de sayetterie était anéanti, et l'industrie des draps impuissante à soutenir sa population de 8 000 habitants ; mais en même temps, il reconnut que le sol était propre à la culture du lin, et il se fixa dans cette ville, dont son génie allait renouveler l'industrie» (4).

En 1580 Armand Crommelin créa à Saint-Quentin la fabrication des linons. Le tissage de la toile était pratiqué depuis longtemps, mais c'est sous l'espèce de l'industrie des toiles fines ou linons, industrie désignée sous l'appellation de mulquinerie, que pénétra la nouveauté qui était une spécialité des Flandres.

Parallèlement à cette implantation, la culture, le rouissement et le filage du lin se sont étendus sur tout le littoral de la rivière Oise, dont les prairies spacieuses ont favorisé le développement. Une nouvelle profession apparaissait, celle de «lignier». De nombreux registres paroissiaux en portent trace à partir du XVIII^e siècle.

Après avoir délimité la zone d'extension du lin, nous nous intéresserons à la culture proprement dite et au travail de cette plante, puis aux hommes qui en ont fait tout ou partie de leur activité. Un dernier paragraphe permettra de préciser les limites chronologiques et la fin de l'industrie linière dans la vallée de l'Oise.

EXTENSION GÉOGRAPHIQUE DE LA CULTURE DU LIN

Le lin a été cultivé dans les arrondissements de Saint-Quentin et de Laon, et dans quelques communes de celui de Vervins, en fait les vallées de l'Oise, de la Somme et de la Serre. Dans l'arrondissement de Saint-Quentin ce sont surtout les cantons de Moy et de Ribemont, et dans une moindre mesure ceux de Saint-Simon et Vermand, qui ont fourni l'essentiel de la production du département, comme on peut le voir sur ce tableau établi à partir des renseignements de l'An III.

Culture du lin dans l'arrondissement de Saint-Quentin en l'an III

Cantons	Superficies en arpents
Bohain	0,67
Le Catelet	18,38
Fonsomme	88,41
Moy	760,46
Ribemont	585,64
Saint-Simon	300
Vermand	258,98

(A.D. Aisne : L 1802)

(4) E. Berlemon : Isaac-Mathieu Crommelin *in Mémoires de la Société Académique de St-Quentin 4e série tome XI.*

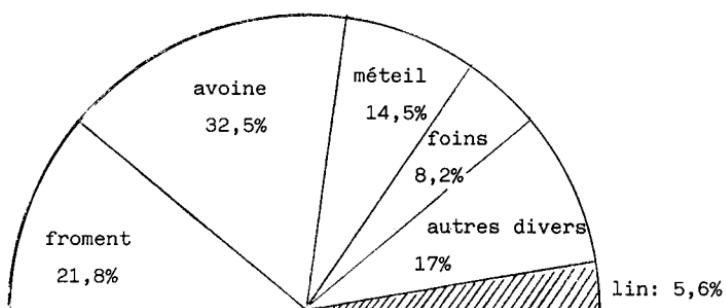
En 1825, le lin était récolté sur 987 hectares dans les arrondissements de Saint-Quentin, de Laon et de Vervins. Mais cette culture était surtout concentrée sur quelques communes du canton de Moy, comme le montre ce tableau extrait des statistiques de Brayer publiées en 1825 (5).

Nombre d'hectares ensemencés en lin
mis en œuvre par les habitants

	1760	1790	1823
Alaincourt	40	200	160
Berthenicourt	22	27	88
Brissay-Ch.	20	70	125
Brissy	80	150	175
Hamégicourt	12	50	110
Moy	10	110	250
Totaux	184	607	908

Mais les chiffres peuvent être trompeurs et laisser croire que la culture du lin était dominante dans ces villages. Une analyse des renseignements fournis par l'enquête de l'An III (A.D. Aisne : L 1802) montre que seulement 5,6 % des terres du canton de Moy étaient ensemencées en lin, c'est-à-dire en fait bien moins que de froment (21,8 %) ou d'avoine (32,5 %).

Canton de Moy : répartition des cultures en l'an III



D'autre part, si quelques communes comme Alaincourt, Brissy et quelques autres fournissaient l'essentiel de la récolte, partout on trouvait des champs de lin, y compris sur des terres du plateau comme Cerisy, Urvillers et Essigny. Seuls quelques villages de la vallée se consacraient ensuite au travail du lin.

(5) Brayer : statistiques du département de l'Aisne 1825.

Enfin, le rapport de l'an III distingue les sols en trois catégories : bonne, médiocre ou mauvaise qualité. Les terres du canton sont jugées médiocres pour 34 % d'entre elles, mauvaises pour 42 %, et seulement 23 % sont déclarées bonnes. Or 27,8 % seulement des superficies ensemencées en lin l'étaient sur des terres de bonne qualité, et près de 65 % sur des terres médiocres. Le froment était semé pour 62,8 % sur des terres de mauvaise qualité. Par contre on n'y trouvait que le quart des avoines.

Enfin, pour clore ce chapitre, observons l'évolution de la démographie dans le canton de Moy, en distinguant les villages de la vallée et ceux du plateau.

Canton de Moy : évolution de la population

	1709/1713	1802	1826	1836	1846	1856	1866	1876
8 villages de la vallée	3300/3400	6211 h + 85%	6838 h + 10%	7268 h + 6,2%	7866 h + 8,2%	7555 h - 4%	7355 h - 2,6%	6704 h - 8,8%
9 villages du plateau	2800/2900	4520 h + 58%	4848 h + 7,2%	4990 h + 2,9%	5082 h + 1,8%	5145 h + 1,2%	4857 h - 5,6%	4597 h - 5,3%

Même si elle n'est pas la seule explication, l'influence de l'industrie linière est indéniable : les 8 villages de la vallée ont vu leur population augmenter de plus de 125 % en un siècle et demi, alors que les 9 villages du plateau n'ont pas atteint les 80 %. En revanche la baisse démographique de la deuxième moitié du XIX^e siècle a commencé plus tôt et évolué de manière plus rapide dans la vallée que sur le plateau.

CULTURE ET TRAVAIL DU LIN

La culture et le travail du lin exigeaient une main-d'œuvre abondante et des soins constants. De ce fait la culture de cette plante était plus fructueuse chez les petits cultivateurs, instruits de leur art, chez lesquels tous les bras de la famille étaient employés, sous l'œil vigilant du maître. Elle convenait donc parfaitement aux exploitations de la vallée, par rapport à celles du plateau plus importantes.

Sans faire un cours d'agriculture, il est cependant indispensable de décrire à grands traits les différentes opérations liées à cette production. On verra par là-même la diversité des actions et la raison d'être d'une main-d'œuvre abondante.

Modes de location de la terre

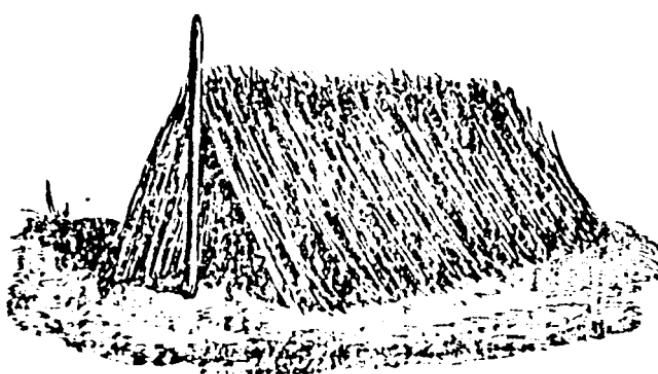
Ch. Gomard, secrétaire général du Comice de Saint-Quentin, dit dans une étude datant de 1853 (6) : «Dans la vallée de l'Oise le cultivateur fournit la terre amendée et cultivée moyennant un prix de location convenu. Le linier fait semer, sarcler, récolter le lin à ses risques et périls».

En fait, il existait trois modes de location de la terre :

- Le marchand linier louait une terre pour une année, il procurait la graine. Le propriétaire se chargeait de la culture et du transport de la récolte.
- Ou bien on semait «à moitié». Après avoir préparé la terre, le propriétaire ne s'en occupait plus.
- Enfin autre formule : le propriétaire ou le fermier semaient pour leur propre compte. Les liniers venaient alors acheter la récolte sur pied, rarement en bottes.

Culture et récolte du lin

On ne cultiva d'abord que le lin de Saint-Médard, ainsi appelé à cause de l'époque des semis début juin. Mais en 1783, M. Lemaire, curé d'Achery-Mayot, essaya de semer du lin en mars. Il réussit et son exemple fut vite suivi, d'autant plus que le lin de mars produisait des fils plus fins.



Lin placé en haie à double pente.

Comme la graine employée sur le même sol finissait par dégénérer assez vite, on en faisait venir de Riga en Russie. Habituellement la graine «de tonne», c'est-à-dire celle de la première année, donnait du lin de gros. L'année suivante, avec la graine «d'après tonne» ou «graine de rose» semée en mars aussitôt après les gelées, on obtenait un lin fin et nerveux. Lorsqu'il était ramé il fournissait les fils les plus fins et les plus précieux.

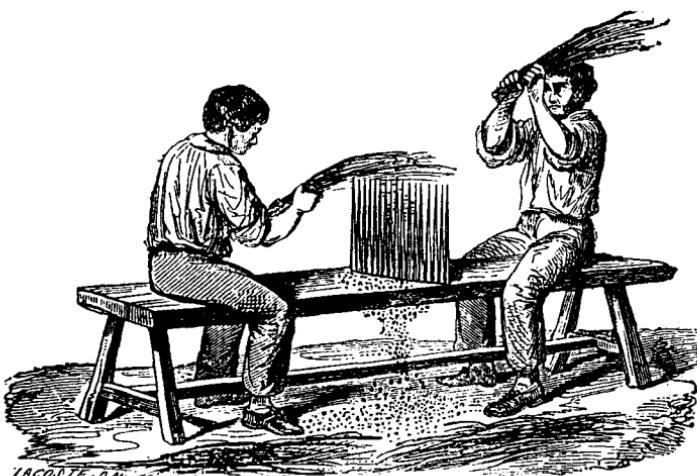
(6) Ch. Gomard : Des moyens de développer la culture du lin en France 1852.

Lorsque la plante se trouvait au tiers de sa hauteur, des femmes procédaient au sarclage.

Le lin de mai ou de juin semé avec la graine de Riga était arraché quand la graine avait atteint sa maturité, c'est-à-dire vers le 15 août. N'oublions pas que cette graine devait servir l'année suivante sous l'appellation de graine «d'après tonne».

Le lin de mars était cueilli avant sa complète maturité, dans les premiers jours de juillet, afin d'obtenir une belle filasse. On ne le laissait que deux jours à sécher au soleil sur le champ, juste le temps de le raidir. Puis il était engrangé. Mais le cultivateur devait ensuite le sortir souvent au soleil.

L'opération suivante consistait à récupérer la graine, soit par battage au fléau, soit en utilisant des «mailloches» de bois, soit encore à la «drège», sorte de peigne fixé sur un banc. Ce travail se faisait en hiver.



Ouvriers égrenant le lin avec la drège.

Rouissement. Broyage. Teillage.

Après l'hiver, le lin exigeait plusieurs opérations délicates, faites le plus souvent par le marchand linier, surtout quand le cultivateur était éloigné de la rivière.

Le lin était mis en petites bottes à deux liens et jeté dans un routoir ou rouissoir alimenté par les eaux de rivière ou de source, où il restait huit à dix jours, selon le plus ou moins de chaleur de l'atmosphère. Munie d'une longue perche une personne devait retourner ces bottes deux fois par jour. Dans le voisinage de l'Oise et de la Serre cette opération commençait au plus tôt à la fin de mars, et ne concernait que le lin de fin à qui il fallait de l'eau douce légèrement courante. Les lins plus ordinaires étaient étendus aussitôt après le battage sur les prés.

De la qualité du rouissage dépendait la qualité du lin et donc du fil.

«Lorsque le lin est suffisamment macéré ou «matté», suivant l'expression du pays, et que la filasse s'en détache facilement, on le retire de l'eau, on le fait sécher et on l'étend sur l'herbe, où il reste exposé trois semaines et même un mois, temps suffisant pour le blanchir, pour séparer la filasse et la rendre propre à être filée» (7).

Pendant qu'il était étendu sur les prés, le lin était à la merci d'accidents susceptibles de détériorer sa qualité : animaux qu'on aura laissé paître sans surveillance, chevauchées militaires, ou encore rigueur atmosphérique. La grêle du 13 juillet 1788 a laissé dans l'esprit de nombreux liniers de la région des souvenirs désagréables. Un terrible orage est tombé en quelques heures «sur les lins épars dans la prairie pour les faire blanchir» occasionnant des pertes importantes (8).

Le rouissage et le séchage étaient suivis du broyage qui avait pour but de rompre la chènevotte et l'aider ainsi à se séparer du filament. Puis venait la séparation proprement dite, le teillage.

«L'ouvrier mâche, avec une espèce de maillet à long manche, ou avec un broyon semblable à ceux dont se servent les chanvriers, le pied de la tige de lin (...). Puis avec un instrument assez léger qu'on appelle «échange» on frappe le lin jusqu'à ce que la filasse soit nette» (9). Ainsi façonné, le lin peut être vendu.

Vente et industrialisation du lin

Les lins de Moy, longtemps très recherchés, étaient vendus par bottes du poids de deux livres trois-quarts chacune. La vente avait lieu à peu près dans les proportions suivantes : un tiers vers la Normandie, la moitié vers la Thiérache, un douzième pour le département du Nord et une filature de Creil dans l'Oise, le surplus étant débité sur les marchés de Saint-Quentin, Ribemont, La Fère ... Saint-Quentin fut longtemps l'entrepôt du commerce du lin en bottes pour la fabrication des toiles de Normandie. Mais les marchands de cette province finirent par aller acheter leurs lins eux-mêmes chez les cultivateurs. Ils eurent à Moy leur entrepôt et des facteurs. Les marchands de Thiérache avaient deux entrepôts et deux facteurs, l'un à Moy, l'autre à Brissy.

Comme on l'a vu plus haut une partie des graines produites servait de semence, mais il s'en vendait également aux «tordeurs d'huile» de Mézières, de Vendeuil ou autres meuniers. «On fait de l'huile avec la graine de lin, et avec celle du chanvre et de colza, qu'on cultive également. Ces huiles sont employées à faire du savon noir, dont il y a deux fabriques à Saint-Quentin, et qui servent dans les blanchisseries de cette ville pour les linons et baptistes» (10).

(7) Brayer, op. cité.

(8) Archives départementales Aisne : C 976.

(9) Brayer, op. cité.

(10) Dauchy, op. cité.

Les roussoirs n'étaient pas propriété personnelle ; chacun d'eux était loué à plusieurs liniers, à charge pour ceux-ci de s'entendre sur le calendrier d'utilisation. Des différends pouvaient survenir et des procès s'en suivre. En août 1768 Jean Lefèvre marchand de grains à Alaincourt a obtenu pour un lot de 375 bottes de lin portées au roussoir de la pâture de Senercy dommages et intérêts «de douze livres et dix sols pour n'avoir point été mis à l'eau et roui dans le temps que ledit Lefèvre se proposait de le faire» (A.D. Aisne B 304).

Comme on l'a vu, le travail du lin nécessitait de nombreuses opérations, en particulier des transports multiples vers les aires de battage, ensuite vers les roussoirs et les prés de séchage, vers les lieux de broyage, de teillage et enfin de vente. Parfois l'un des bras de l'Oise pouvait servir de voie de transport. Pour anecdote cet extrait du registre paroissial de Mézières-sur-Oise :

«Le huitième jour de juillet 1754 ont été noyés et trouvés dans la rivière Claude Cardot père âgé d'environ cinquante ans, et Claude Cardot fils âgé d'environ vingt ans, lesquels menant sur une nacelle du lin pour l'étendre sur les prés sont tombés à l'eau...».

LINIERS ET MARCHANDS DE LIN DANS LA SOCIÉTÉ VILLAGEOISE

De tout temps l'habitant des campagnes a cherché des ressources complémentaires à celles que pouvait lui procurer la terre. Comme au XVII^e siècle la charge fiscale qui pesait sur le paysan était importante, il lui fallait trouver des revenus «liquides» pour répondre aux impositions. La vallée de l'Oise a vu par exemple se développer l'usage des nourrices pour enfants bourgeois, et même de nourrices pour enfants trouvés à Paris. L'artisanat textile a procuré lui aussi un revenu «additionné» qui s'est avéré indispensable. D'abord complémentaire, l'industrie du lin est devenue prédominante pour toute une partie de la population.

Le tableau ci-dessous a été établi à partir des mariages, baptêmes et inhumations des années 1785 à 1790 pour cinq villages du canton. Que peut-il nous enseigner ?

Profession masculines 1785-1790						
Professions	Brissy	Hamégicourt	Mézières	Moy	Remigny	
Laboureurs	17 11,9%	13 9,2%	9 12%	15 9,3%	12	7,1%
Liniers	65 45,7%	55 39%	8 10,6%	59 36,8%	-	
Blattiers	-	-	-	-	14	8,3%
Artisans	17 11,9%	19 13,5%	14 18,6%	18 11,3%	39	23,2%
Tisserands	-	-	-	-	49	29,1%
Manouvriers	32 22,5%	31 22%	38 50,6%	44 27,5%	37	22%
Autres...	11 7,5%	23 16,3%	6 8%	24 15%	17	10,1%

Alors que le nombre des laboureurs était assez homogène d'une localité à l'autre, environ un dixième des professions recensées, celui des manouvriers passe de 22 % à Brissy, à Hamégicourt et Remigny, à plus de 50 % à Mézières.

L'explication paraît assez simple. Brissy comptait plus de 45 % de liniers ; à Moy ils étaient près de 37 % et 39 % à Hamégicourt. Le nombre important des hommes qui se disaient «ligniers» compensait le faible pourcentage apparent des manouvriers. A Remigny il n'y avait pas de liniers, mais par contre un grand nombre de tisserands, 29 % des professions, et de «blattiers», c'est-à-dire de commerçants en grains. Mézières, à la même époque, ne comptait que 10,6 % de liniers, pas de tisserands ni de blattiers, 12 % de laboureurs, à peu près comme ailleurs, et un grand nombre de manouvriers en contrepartie. On devine par là que dans les villages où l'industrie du lin s'est développée de nombreux manouvriers ont trouvé du travail.

Le tableau suivant permet de comparer les revenus des laboureurs et ceux des liniers, à partir des impositions de 1789 dans six villages de la vallée.

Impositions des laboureurs et des liniers en 1789							
Impositions ordinaires	Alaincourt	Brissay-Ch.	Brissy	Hamégicourt	Moy	Mézières	
	Lab	Li	Lab	Li	Lab	Li	Lab
de 0 à 5 livres	25		10		22		21
de 5 à 10 livres		13		11		17	
de 10 à 20 livres		15		8		17	
de 20 à 50 livres	1	11		5	4	9	2
de 50 à 100 liv.	2	2		4		3	5
+ de 100 livres	5		9		10		5

Les laboureurs formaient une catégorie sociale assez homogène puisque, dans les six villages dont on a pu déterminer les impositions ordinaires, ils étaient en majorité parmi les plus hauts contribuables. Par contre les liniers étaient aussi bien des exploitants agricoles que des manouvriers, en passant par les différentes branches de l'industrie linière. D'où un éventail très large des liniers sur le tableau des contributions, la fourchette allant de moins de 5 livres à une cinquantaine de livres pour les plus aisés.

C'est qu'en effet, en dehors de quelques riches marchands-fabricants de Saint-Quentin, des maîtres-liniers ou des facteurs en lin des différents villages, beaucoup de liniers étaient souvent manouvriers ou petits exploitants. Il y avait loin entre Guillaume Detalle, facteur en lin à Alaincourt, dont le père était déjà facteur et de surcroît maire de la paroisse en 1764, lequel Guillaume était taxé à 82 livres et 5 sols en 1790, et Antoine Detalle, lui aussi linier, mais taxé à 3 livres 15 sols. Tous les deux étaient liniers, mais ils n'accomplissaient pas le même travail et n'avaient pas les mêmes revenus.

On peut dire que le lin fournissait du travail et des revenus à environ la moitié des habitants de quelques villages comme Alaincourt, Berthenicourt, Brissy, Moy et d'autres. En 1754, 1826 métiers battaient dans 59 villages de l'élection de Saint-Quentin. On y dénombrait 47 filatiers, 1 028 mulquiniers (tisserands de toiles de lin très fines, destinées surtout à l'exportation), et un grand nombre de fileuses. Autour de Saint-Quentin, vers 1730, 65 à 70 000 femmes, en filant, gagnaient 10 sous par jour.

La plupart de ces liniers, mulquiniers ou fileuses, dans leur grande diversité de revenus, dépendaient de ceux qui utilisaient leur production. Citons pour exemple et parce qu'un lien particulier l'attacha à Moy, Fizeaux de Clémont, riche manufacturier de Saint-Quentin qui avait une grande influence à la cour de Louis XV. Il acheta le marquisat de Moy et la châtellenie de Vendeuil, puis les donna en dot à sa fille Étiennette mariée à Loménie comte de Brienne, qui devint ainsi seigneur de Moy et Vendeuil.

En 1794, un certain nombre de marchands-fabricants de Saint-Quentin, anoblis dans les dernières années de la monarchie, furent arrêtés parce que «ci-devant nobles». La municipalité de la ville prit leur défense en soulignant que «la suspension de leurs paiements, suite nécessaire de leur arrestation ou déportation, entraîne celle de la fabrication et porte désolation dans la campagne. L'inquiétude et le désespoir du besoin dans le cœur de vingt mille infortunés réduits à la dernière extrémité par cette mesure peuvent produire une insurrection» (11). L'argument était bon, même s'il était quelque peu forcé. Ce texte en tout cas nous rappelle que la population laborieuse des campagnes dépendait des manufacturiers de la ville.

Autre lien tout aussi organique, celui des liniers entre eux pour la location des roussoirs et l'usage des prés communaux où ils faisaient sécher leur production. Quand la Révolution a voulu réaliser le partage des communaux, ils furent les défenseurs de leur outil de travail. A Berthenicourt, le 11 ventôse an III, on refusa ce partage :

«Il a été arrêté du consentement de tous les habitants qui composent la commune de Bertignicourt, c'est-à-dire de tous les commerçants en lin, unique ressource et commerce de cette commune (...) que les prés communaux, pour l'utilité du commerce, qui ne peut être interrompu suivant la loi, seraient loués comme par le passé» (12).

A Brissy aussi bien qu'à Brissay-Choigny, il a été décidé dans les mêmes circonstances que «les roussoirs qui se trouvent construits seront non seulement conservés, mais on en fera augmenter le nombre si possible» (13).

Il aura été beaucoup question du travail des hommes dans cet exposé. On aura compris que le travail de la femme dans cette branche d'activité était limité. Elle pouvait sarcler le lin en état de végétation, elle aidait à

(11) Archives de la ville de Saint-Quentin 3D6 pièce 12.

(12) A.D. Aisne L 824.

(13) A.D. Aisne L 815.

le retirer de l'eau et à l'étendre sur les prés. Elle utilisait surtout le rouet au cours des longues soirées d'hiver pour filer le lin, travaillant soit directement pour les tisserands, soit pour vendre sa production de fil sur les marchés locaux.

Il est difficile de terminer ce chapitre sur la vie des liniers sans dire quelques mots sur l'aspect sanitaire de leur travail. On sait aujourd'hui que les liniers souffraient des poumons, à cause des émanations gazeuses lors du rouissage. La décomposition des tiges dans les fosses creusées à cet effet possède un pouvoir polluant tant sur les eaux que sur l'air ambiant. Dans son «rapport à l'Académie sur le rouissage» daté de 1783, Lavoisier se demandait déjà : «*Le rouissage dans des eaux stagnantes, la putréfaction, l'infection, le dégagement de gaz inflammable en hydrogène qui en résulte, ne peuvent-ils pas nuire à la salubrité des habitations voisines ?*» (cf. note 18).

Le rouissage achevé, les fibres cardées étaient tissées dans les lieux frais et humides. On ne réussissait les fils de dentelles que dans les caves. Les ouvroirs faits par les tisserands en lin ou en coton étaient au moins à moitié enterrés. On peut encore deviner aujourd'hui ces ouvroirs en parcourant la rue principale d'un village comme Sissy dans la vallée de l'Oise.

LA FIN DE L'INDUSTRIE LINIÈRE

Née à la fin du XVI^e siècle, l'industrie locale du lin vit sa plus belle période sous le règne de Louis XVI et les dernières années de l'Ancien Régime. On a pris l'habitude de citer le goût de Marie Antoinette pour les châles et fichus de Saint-Quentin. L'année 1784 marqua le sommet de la production avec 170 000 pièces. Cependant la concurrence des toiles de coton et des mousselines commençait à se faire sentir. Alors que les filles qui se fixaient à la filature du plus beau lin gagnaient 10 à 12 sols par jour, elles pouvaient en toucher 12 à 22 en filant le plus beau coton. Une crise de main-d'œuvre se profilait à l'horizon.

Pourtant c'est d'ailleurs qu'est venu le coup qui a provoqué la chute. Dauchy, préfet de l'Aisne déjà cité, dit en 1802 que «depuis plus d'un siècle, les produits de la manufacture de Saint-Quentin avaient toujours été croissant : à l'époque de la Révolution, elle était parvenue au plus haut degré de perfection ; les pertes successives qu'elle a éprouvées depuis dix ans, l'ont fait tomber dans un état de dépréssissement dont il lui sera difficile de se relever» (14).

Et de fait la Révolution entraîna la ruine complète d'une industrie pour les deux tiers exportatrice.

«Les tissus de lin auraient pu bénéficier du blocus continental puisqu'ils tiraient leurs matières premières du département. Le Gouvernement était, du reste, tout prêt à les aider aux dépens des tissus de coton, en suivant

(14) Dauchy, op. cité.

sa politique de se passer des denrées coloniales. Mais, malheureusement, les linons et baptistes souffraient des changements que la mode avait introduits depuis vingt ans dans l'habillement des femmes qui leur préféraient les tissus de coton» (15).

Et puis, le coton contient à l'état brut 5 % de colorants contre 20 % pour le lin. Son blanchiment se réduisait à huit opérations quand pour les toiles il en fallait dix-sept. Pour un manufacturier soucieux de productivité, comme on dirait aujourd'hui, c'était un gain non négligeable.

L'industrie de la toile a pu reprendre un nouvel élan avec le réveil du commerce extérieur après la chute de l'Empire. Les trois-quarts de ses productions étaient encore exportées en 1825. Selon un mémoire du colonel Baron de Galbois propriétaire du château de Moy de 1821 à 1835, commandant de l'Aisne, et maire de Moy, daté de cette époque, les liniers du canton de Moy exploitaient et faisaient entrer annuellement dans leur commerce la récolte de près de 1 200 hectares de terre semée en lin (16). Or, on n'en trouvait plus que 124 hectares en 1842. Le déclin de la culture linière dans la vallée de l'Osise était donc amorcé, la belle époque allait à sa fin. La Société des Sciences, Arts, Belles Lettres et Agriculture de Saint-Quentin eut beau réaliser des études et organiser un concours pour soutenir les lins du département de l'Aisne, rien n'y fit. La décrue était inéluctable.

L'établissement des machines à vapeur dans le canton pour le teillage du lin a pu quelques temps redonner espoir. M. Mennechet, juge de paix à Moy, a même écrit dans un rapport de 1867 : «*La récolte des lins sera satisfaisante cette année. Cette culture fait des progrès depuis cinq ou six ans, elle exporte une partie de ses produits en Angleterre et le surplus à Lille, Amiens ou Rouen pour la filature. Il y a même un Anglais restant dans le pays et qui expédie à Londres et Liverpool les lins qu'il achète.*» Mais il ajoute : «*Les neuf-dixièmes des lins travaillés dans les teillages mécaniques ne proviennent pas du canton, mais ont été cultivés par des liniers du pays qui vont chez les cultivateurs étrangers préparer la terre pour recevoir le lin et l'ensemencer*» (17).

En fait l'embellie fut de courte durée. A Moy, le conseil municipal désignait chaque année début mai les chefs des 17 «routoirs». A partir de 1856, tous les lots n'ont pas pu être attribués faute de preneurs en nombre suffisant. En 1869 le même conseil municipal délibéra encore sur un bail de location d'une portion de pré communal de 7 ha 35 a à l'usage des détenteurs des routoirs communaux. Mais c'était en fait la dernière délibération de ce type. Alors que la commune comptait 32 % de liniers vers 1815, il n'en restait plus que 12 % cinquante ans plus tard. Dans la cam-

(15) G. Dumas : Situation politique, économique et sociale du département de l'Aisne à la fin du 1er Empire in *Fédération des Sociétés d'Histoire de l'Aisne*.

(16) Mémoire du colonel Baron de Galbois sur le commerce et la culture du lin dans le département de l'Aisne, in *Mémoires de la Société Académique de St-Quentin*.

(17) Enquête agricole de 1867, A.D. Aisne : 4°440.

pagne la profession de linier finit par disparaître, augmentant par la même occasion celle de manouvriers.

Professions masculines à Moy			
	1789	1813-1815	1860-1865
Manouvriers	27,5 %	24,8 %	33 %
Liniers	36,8 %	32 %	12 %
Cultivateurs	9,3 %	8 %	10,8 %
Artisans	11,3 %	10 %	13,3 %
Autres	15 %	25,2 %	30,9 %

Après la Grande Guerre on vit bien arriver de Belgique quelques meilleures de lin, mais ce n'était qu'une rémission de courte durée. Pour reprendre une expression de P. Hamp, «le lin change». Le travail des hommes a changé aussi. Une industrie finit par disparaître, laissant quelques traces dans le paysage : ici des trous, les anciens roussoirs, de moins en moins nombreux ; là un chemin rural de la vallée à lin ; ailleurs encore un sobriquet. Selon une source orale digne de foi, les habitants d'Alaincourt étaient appelés plaisamment des «faconniers», parce qu'ils mangeaient de la soupe à «facons». Suivant le langage picard, les «facons» étaient des cendres provenant de la combustion de la paille de lin dans les cheminées, et qui avaient pour malice de retomber ... dans le chaudron à soupe (19).

Édouard GARYGA

Autres éléments de sources et bibliographie

Ch. Picard : Saint-Quentin : de son commerce et de ses industries, 2 volumes 1867.
Faucheux-Broucqsault : Étude de la manufacture et du commerce textiles à St-Quentin au XVIII^e siècle (Mémoire de maîtrise)..
Arch. dép. Aisne, C 760 et 761 : Mémoire de D. Cottin sur les tentatives à St-Quentin pour établir une filature de coton. Diverses pièces sur les difficultés de l'industrie textile vers 1750.
P. Hamp : Le Lin, 1924.

(18) A. Guillerme : Les temps de l'eau.

(19) Anecdote rapportée par R. Staes dans Alaincourt des origines à nos jours.